

AVIS
DEPOT D'UN PROJET DE PACTE DE MAJORITE

Il est porté à la connaissance de la population, conformément à l'article L1123-1, § 2, alinéa 2, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, qu'un projet de pacte de majorité a été déposé entre les mains de la Directrice générale par le groupe politique « En avant, autrement ».

Ce pacte de majorité répond aux conditions de recevabilité énoncées à l'article L1123-1, § 2, alinéas 3 et suivants, du Code susdit. Les personnes y désignées pour composer le futur Collège communal sont les suivantes :

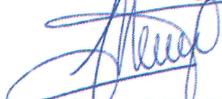
Bourgmestre	Jean-Pierre DARDENNE
1^{ère} échevine	Manon DUBOIS
2^e échevin	Stéphane MABOGE
3^e échevine	Christiane COLLINET
Président du conseil de l'action sociale	Roger PEREAUX

L'adoption de ce projet de pacte de majorité sera inscrite à l'ordre du jour de la séance publique du Conseil communal qui se déroulera le lundi 2 décembre 2024.

Le projet de pacte de majorité fera l'objet d'un vote à haute de voix et devra, pour être adopté, recueillir la majorité des voix des membres présents.

À La Roche-en-Ardenne, le 5 novembre 2024.

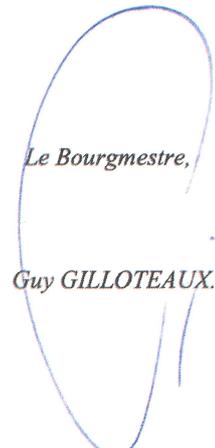
La Directrice générale,



Carine DEWUYST.



Le Bourgmestre,



Guy GILLOTEAUX.